

SITUATION ACTUELLE de la RN 94 à l'endroit de La Roche-de-Rame (LRDR) 05310

1 Insécurité :

- 1.1 Un **poids lourd (ou autocar) ne peut croiser un autre véhicule** en plein centre du village
- 1.2 Trafic constaté à 20 000 véhicules/jour en jour de pointe.
- 1.3 Augmentation permanente du trafic routier et plus particulièrement du trafic de marchandises, abandonné par la SNCF. De plus, la prochaine réouverture de la RD 1091 (col du Lautaret) permettra aux poids lourds ou autres transporteurs de marchandises (« capucines » étrangères) d'emprunter la RN 94 entre Grenoble et Gap puis Marseille
- 1.4 Augmentation annoncée du trafic d'autocars (remplacement des TER)
- 1.5 Limitations de vitesse peu respectées
- 1.6 Limitation de vitesse **inadaptée** le long du lac : 70 km/h dans le sens Sud-Nord et 90 dans l'autre sens
- 1.7 Totale insécurité pour les piétons dans la traversée du village : seuls, des suicidaires emprunteraient la RN à l'endroit étroit.
- 1.8 Insécurité pour aller du parking Ouest vers le lac (et retour)
- 1.9 Insécurité estivale lorsque les véhicules stationnent le long de la RN face au lac
- 1.10 Insécurité pour les usagers : nombreux rétroviseurs arrachés, motards accidentés, circulation des véhicules sur le trottoir, reculs nécessaires des véhicules, arrêts indispensables pour permettre le croisement,...(voir films DEVIATION-LRDR)
- 1.11 Zones accidentogènes sur la RN 94:
 - 1.11.1 Carrefour sortie zone d'activité du Planet
 - 1.11.2 Sorties des parkings Lac et camping
 - 1.11.3 Différentes traversées piétons
 - 1.11.4 Accès prioritaires à l'intérieur du village (5 embranchements non indiqués : la priorité à droite n'est **jamais** respectée par les véhicules circulant sur la RN)
 - 1.11.5 Aucun trottoir le long de la RN dans la traversée du centre-village
 - 1.11.6 Carrefours Ecole, La Ruine, sortie pisciculture et secondairement Géro

2 Conséquences sanitaires et Environnement :

- 2.1 Pollutions sonores, visuelles et olfactives
- 2.2 Pollution par particules fines
- 2.3 Environnement sinistré
- 2.4 Mauvais héritage laissé aux générations futures
- 2.5 Lac naturel, lieu touristique de premier ordre, totalement impacté négativement par la RN qui le borde

3 Dévitalisation du village, sinistre économique et pertes d'emplois :

- 3.1 Délabrement du foncier bâti : descentes d'eau pluviale arrachées, façades rabotées, accès supprimés (perron maison Queyras), pollutions toxiques (couleurs des façades Hôtel du Lac, Maison Queyras, Annexe Fourrat, Maison Rose,...)
- 3.2 Places de stationnement insuffisantes en été
- 3.3 Nombreux véhicules en stationnement illégal, le long de la RN 94 à hauteur du lac
- 3.4 Fréquentation réduite du camping du Lac
- 3.5 Foncier bâti peu attractif : les locations ou ventes ne trouvent pas preneur ou alors à des conditions de prix sacrifiées (- 30 à - 40 %) (source agents immobiliers régionaux). Voir liste des habitations et terrains constructibles inoccupés : 40 % des habitations et terrains constructibles sont inoccupés en bordure de RN. Soit une perte de valeur (1 200 000 € si 20 maisons concernées), une perte de recettes fiscales (taxe d'habitation absente 20 000 €/an, taxe foncière diminuée de 6 000 €/an, perte de droits d'enregistrement,...), absence de consommation (eau, électricité, consommation courante),...
- 3.6 Tous les commerces sont fermés sauf épicerie qui vivote (trois changements de gérant en 5 ans, problèmes de stationnement, d'offre, de localisation, de fréquentation, rémunération du gérant actuellement égale à 100€/ mois). Le restaurant la Roche aux Fouées : fonds de commerce à vendre 37 800€ depuis le 01/02/2018 ! Le Micky bar et le Chalet du Lac sont ouverts seulement en été.

SITUATION ACTUELLE
de la RN 94 à l'endroit de La Roche-de-Rame (LRDR) 05310

Pour information :

→ il y a 40 ans environ, existaient à LRDR, une boulangerie-pâtisserie-glacier, un bar-tabac, deux épiceries, une boucherie, deux hôtels avec bar et restaurant, ainsi que le Chalet du Lac ouvert à l'année.

→ le village voisin de St Crépin (300 habitants de moins que LRDR) a deux restaurants (dont l'un possède une étoile au Michelin), une boulangerie, une épicerie ! Voir enquête réalisée auprès des commerçants de ce village.

→ le village de Châteauroux bénéficie d'une déviation et « ne veut absolument pas revenir en arrière » (source le Maire). Voir enquête réalisée auprès des commerçants de ce village.

→ le village de St Blaise-Chamandrin constate une effervescence immobilière depuis la réalisation de sa déviation.

→ le village de Chorges connaît une activité commerciale de tout premier ordre depuis la réalisation de sa déviation.

→ le village de St Martin de Q. a retrouvé « calme et sérénité, sécurité et redéploiement » (source le Maire et deux membres du conseil municipal).